

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 juillet 2014

DÉLIMITATION DES RÉGIONS ET MODIFICATION DU CALENDRIER ÉLECTORAL - (N° 2120)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 378

présenté par

M. Assaf, M. Mesquida, M. Roig, Mme Dombre Coste, M. Verdier, M. Dupré,
Mme Françoise Dumas, M. William Dumas, Mme Chabanne et M. David Habib

ARTICLE PREMIER

I. – À la fin de l’alinéa 6, substituer au mot :

« Limousin »

le mot :

« Midi-Pyrénées ».

II. – En conséquence, à l’alinéa 10, après le mot :

« Centre »,

insérer le mot :

« , Limousin ».

III. – En conséquence, à la fin de l’alinéa 13, supprimer les mots :

« et Midi-Pyrénées ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Une réelle disparité existe entre les régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon dans leur développement économique et urbain. Le Languedoc-Roussillon a fait le choix d’un maillage territorial organisé autour de l’arc méditerranéen, composé de plusieurs pôles urbains dynamiques :

Montpellier, Alès, Béziers, Narbonne et Perpignan ; a contrario d'une centralisation toulousaine en Midi-Pyrénées.

La forte croissance démographique du Languedoc-Roussillon encourage l'afflux de population : 30 000 nouveaux arrivants chaque année, 100 000 nouveaux étudiants, 30 000 nouveaux entrepreneurs. L'évolution démographique présage la possibilité d'atteindre les 3 000 000 d'habitants d'ici 2025.

Les fortes évolutions annuelles de la population ne doivent occulter les importants mouvements saisonniers qui témoignent d'une attractivité touristique forte. Le Languedoc-Roussillon est aujourd'hui la 4^{ème} région touristique du pays avec trois grands sites nationaux que sont la Cité de Carcassonne, les Arènes de Nîmes, le Pont du Gard. La Mission Racine a su développer le littoral de la Méditerranée dans les départements du Gard, de l'Hérault, de l'Aude et des Pyrénées-Orientales.

L'appel à la main d'œuvre saisonnière est également important dans le secteur agricole pour la récolte des fruits et légumes et les vendanges. A ce titre, le Languedoc-Roussillon possède toujours la première région viticole française avec 3,4 millions d'hectolitres par an (2013).

Le dynamisme de la région languedocienne se manifeste par des infrastructures puissantes qui ont permis le désenclavement du territoire. Le dédoublement de l'autoroute A9 s'accompagne d'une ligne ferroviaire à grande vitesse Languedoc-Roussillon (contournement de Nîmes et Montpellier) avec l'objectif de minimiser l'impact environnemental.

La région dispose d'un véritable pôle de recherche dynamique : sur le plan médical où le CHU de Montpellier compte parmi les établissements de soins les plus renommés de France.

La réforme ne peut faire l'économie d'un débat sur les compétences et les moyens des collectivités. Le Languedoc-Roussillon a toute sa place sur la nouvelle carte de France, compte tenu de sa capacité à se hisser parmi les territoires les plus dynamiques du pays et de la nouvelle métropole de Montpellier.